



KONICA MINOLTA

GESTION DE VOS CONSOMMABLES USAGÉS

☞ Konica Minolta vous accompagne dans la collecte et le recyclage de vos cartouches et autres consommables usagés.

Depuis 1972, Konica Minolta s'engage dans une démarche globale de développement durable et intègre les aspects économiques, environnementaux et sociétaux à sa politique managériale. Cet engagement se traduit par des décisions et des actions concrètes, qui construisent chaque jour sa position de leader en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

Dans la continuité de cet engagement, en l'an 2000, Konica Minolta s'est regroupé avec d'autres constructeurs de solutions d'impressions, pour créer le Conibi (Consortium Informatique et Bureautique) afin d'offrir un service simple de collecte des consommables usagés aux entreprises.

Afin de renforcer cette démarche volontaire et éco-citoyenne, Konica Minolta s'est uni avec les principaux fabricants d'imprimantes en 2010 pour créer Cart'touch. Cette initiative a pour objectif de promouvoir auprès du grand public, les bonnes pratiques en termes de tri, de collecte, de recyclage et de valorisation des cartouches usagés.



* La passion de l'innovation

Giving Shape to Ideas*

conibi
COLLECTE & RECYCLAGE

CART TOUCH
15 MARQUES D'IMPRIMANTES S'ENGAGENT
TRIEZ VOS CARTOUCHES. NOUS LES RECYCLONS.

La solution de collecte des consommables pour les professionnels

Konica Minolta est membre fondateur du « Consortium Industriel Bureautique et Informatique : le CONIBI », regroupant les leaders de ces marchés.

Les objectifs de CONIBI sont la collecte, le tri, et le traitement des consommables usagés qu'ils soient issus de fax, d'imprimantes ou de copieurs, dans le respect de la réglementation environnementale.



Les consommables concernés par la collecte :

- Cartouches complexes / unités images
- Cartouches à encre liquide / cartouches jet d'encre
- Cartouches à encre sèche (poudre)
- Bidons de toner de photocopieurs
- Recharges de fax ou d'imprimante
- Cartouches à impacts
- Cartouches à transferts thermiques
- Photorécepteurs / photoconducteurs / tambours
- Bacs de récupération / flacon de toner usagé
- Déchets de maintenance et d'entretien

Ainsi, conformément à ses objectifs et à votre consommation de cartouches, CONIBI propose **2 processus** quant à la collecte et au recyclage de vos consommables usagés.

1 LES ECOBOX, à partir de 2 cartons de consommables usagés

Depuis, 2000, CONIBI propose aux entreprises une solution de récupération et de valorisation de leurs consommables usagés. Pour faciliter leur tri sélectif, CONIBI met à disposition des containers de collecte dédiés « ECOBOX ». Ces containers présentent une contenance d'une centaine de litres. Une fois pleins, CONIBI assure la récupération des containers chez les clients utilisateurs. Les consommables sont triés pour être recyclés ou valorisés. **Pour l'utilisateur, le service est simple et tous les coûts, de la collecte à la valorisation, sont pris en charge par les marques faisant partie du consortium.**



Les ECOBOX sont livrées gratuitement lors de la première intervention de CONIBI chez le client.

Remarque : afin de minimiser les conséquences environnementales de la logistique des déchets, cette première intervention de CONIBI a lieu lorsque le client a regroupé un volume de consommables équivalent au volume de l'ECOBX : H=45 cm, L=60 cm, l=40cm. Par la suite, une quantité minimale de deux ECOBOX est requise pour tout enlèvement.

2 LES COLIS dans les points relais pour les quantité minimes

En Octobre 2013, le consortium met le recyclage des cartouches d'impression à la portée de toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, en concluant un nouveau partenariat avec Mondial Relay, spécialiste de la livraison de colis aux particuliers. Ainsi les TPE, PME peuvent dorénavant utiliser les 4 300 Points Relais®, commerces de proximité, répartis sur toute la France pour déposer leurs cartouches.

La procédure

Mise en place de la prestation

- Le client contacte CONIBI : sur www.conibi.fr Rubrique **[Contactez-nous]** ou par téléphone au **01 48 63 94 94**.
- CONIBI explique la prestation au client et lui envoie de la documentation ainsi qu'un **contrat de prestation de service** ou une **convention de prestation**.
- Au retour du contrat de prestation de service ou de la convention signé(e) par le client CONIBI met en place des **ECOBX** sur les sites du client lors de sa première intervention de collecte.
- Le coût pris en charge par le constructeur.

Réalisation de la prestation

1 LES ECOBOX, à partir de 2 cartons de consommables usagés

- Lorsque les **ECOBX**, sont pleines, le client demande leur enlèvement auprès de CONIBI en accédant à l'espace client sur www.conibi.fr ou en envoyant son formulaire de demande de collecte complété par :
 - email : collecte@conibi.fr
 - ou par fax : **01.48.63.94.95**
- Le transporteur collecte et remplace les **ECOBX** sur rendez-vous.
- Pour une meilleure traçabilité, un **Bordereau de Suivi des Déchets** est établi pour chaque collecte.
- Un **Bordereau de Retour d'Intervention** détaillant, cartouche par cartouche collectées, sa filière de recyclage, est également transmis au client.

2 LES COLIS dans les points relais pour les quantité minimales

- Je prépare mon colis.** Insérer votre cartouches usagées dans un carton solide et adapté au volume des éléments à expédier (éventuellement, le carton de votre cartouche d'origine). Pour optimiser votre envoi, regroupez vos cartouches dans le respect des limites suivantes :
 - Poids maximum = 20 kg
 - Dimensions maximum : longueur + largeur + hauteur = 1.50mPrécautions :
 - Fermez les bouchons et les clapets pour éviter tout risque de dispersion lors du transport.
 - Calez vos cartouches pour limiter les chocs lors des manipulations.
 - Fermez solidement votre carton avec du ruban adhésif (pas de ficelle).
 - Imprimez puis collez votre étiquette de retour de façon visible
- J'imprime mon étiquette.** Imprimez votre étiquette sur votre espace client sur www.conibi.fr. Collez ensuite votre étiquette de façon visible sur votre colis.
- J'expédie.** En quelques secondes, sélectionnez votre point Relais à partir de votre espace client. Déposez votre colis dans le point Relais choisi.
- Traçabilité** sur demande.

Sous décision de Konica Minolta, les consommables sont orientés selon leurs caractéristiques techniques en :

- Reconditionnement** (Unités Images...)
- Valorisation matière** (Recyclage des plastiques après broyage des cartouches simples et complexes)
- Valorisation Energétique** (Production d'électricité par récupération d'énergie de combustion)

CONIBI, c'est aussi...

97% de clients satisfaits

Un geste simple pour la planète

Votre collecte en moins de 7 jours (moyenne)

Traçabilité détaillée garantie

100% recyclage : valorisation matière et réutilisation majoritaires

Reporting et bilan de recyclage

CART'TOUCH

Konica Minolta s'est allié à 14 autres marques d'impression et a lancé l'initiative Cart'Touch, qui incite les consommateurs à prendre conscience des pratiques durables et de la gestion responsable des cartouches d'impression usagées.

CART'TOUCH
15 MARQUES D'IMPRIMANTES S'ENGAGENT

TRIEZ VOS CARTOUCHES. NOUS LES RECYCLONS.

Sur les 81 millions de cartouches usagées dénombrées chaque année, moins d'une sur trois est recyclée ! Devant ce constat, 15 grandes marques d'imprimantes et de multifonctions, dont Konica Minolta ont décidé en novembre 2011 le lancement d'une action commune, nommée Cart'Touch. Son objectif est de sensibiliser et conseiller l'utilisateur, qu'il soit particulier ou professionnel, en matière de tri, de collecte et de recyclage des cartouches d'origine usagées. Le 22 novembre 2011, la démarche s'est concrétisée par la signature d'un Accord Cadre pour la période 2012 à 2015, avec le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement. Le premier volet de l'Accord Cadre est un Accord Volontaire des seuls fabricants de systèmes d'impression. Articulé autour de 5 grands engagements, il a pour objectif d'améliorer la collecte des cartouches grâce aux actions communes des fabricants.

En savoir plus sur : www.cart-touch.org

Historique

- **9 novembre 2011** : Création de Cart'Touch
- **22 novembre 2011** : 13 fabricants signent avec Le Ministère l'Accord Cadre avec ses 2 volets : L'Accord Volontaire et la Convention d'engagements Filière
- **Mars 2012** : Cart'Touch reçoit l'Award de la communication Fair Business
- **Avril 2012** : Création de Primarea S.A.S.U, structure de pilotage de l'Accord Volontaire
- **Mai 2012** : Dell rejoint Cart'Touch et signe l'Accord Cadre
- **Septembre 2012** : Publication du premier rapport annuel
- **Octobre 2012** : Participation au colloque « Filières et Recyclage » de l'ADEME
- **Novembre 2012** : Démarrage d'une expérience pilote de collecte avec Kiala
- **Novembre 2012** : Cart'Touch participe au salon Educatec-Educaticice
- **Janvier 2013** : Lancement de l'expérience pilote de collecte La Poste
- **De janvier à Juin 2013** : Etude sur la collecte et le recyclage des cartouches d'impression dans les DROM
- **Fin Juillet 2013** : Fin du pilote de collecte de La Poste
- **Fin Octobre 2013** : Fin du pilote de collecte avec Kiala
- **Novembre 2013** : A l'occasion de la semaine européenne de la réduction déchets, étude auprès des français sur leurs habitudes de tri concernant les cartouches
- **Janvier 2014** : enquête utilisateurs sur les habitudes de tri
- **Novembre 2014** : sélection des partenaires du système de collecte mutualisé, Mondial Relay pour le dépôt et Veda pour le tri
- **Mi-2015** : lancement du système de collecte mutualisé

1

Identifier de nouveaux systèmes de collecte multi-marques

2

Mettre en place les systèmes les plus performants sur le plan environnemental

3

Promouvoir une gestion responsable auprès de tous les acteurs

4

Sensibiliser et conseiller le consommateur

5

Suivre et analyser la performance des actions mises en place

Konica Minolta

Business Solutions France

365-367 route de Saint-Germain

78424 Carrières-sur-Seine Cedex

www.konicaminolta.fr

S.A.S au capital de 26 490 000 Euros

RCS Versailles B302 695 614